

Villes, Villages et Maisons fleuris

Edition 2021

©Mathieu Farcy



Madame, Monsieur le Maire,

Les Villes et Villages fleuris remportent un vif succès grâce à l'investissement des communes de la Somme pour l'amélioration et l'embellissement de leur cadre de vie.

Ainsi, 80 communes et une centaine de particuliers ont participé à l'édition 2019.

9 nouvelles communes (Argoeuves, Braches, Canaples, Corbie, Courcelles-sous-Moyencourt, Méaulte, Poulainville, Sorel) ont obtenu le label 1 fleur, une commune a décroché ses 2 premières fleurs (Cayeux-sur-Mer) et 2 communes le label 3 fleurs (Bray-sur-Somme et Bussus-Bussuel) et, portant ainsi à 81 le nombre de communes promues aux échelons régional et national.

Votre commune possède un patrimoine architectural, naturel ou paysager et des spécificités locales que vous souhaitez valoriser ? Alors n'hésitez plus ! Participez au label des Villes et Villages Fleuris et contribuez à l'image d'un département accueillant et fleuri.

Pour vous inscrire, nous vous invitons à nous renvoyer la fiche d'inscription jointe

avant le 4 mai (date limite d'inscription)

Vous pouvez également participer au concours départemental des Maisons fleuries en cochant la case sur la fiche d'inscription. Les documents vous seront envoyés fin mai.

L'inscription est gratuite et le règlement national est téléchargeable à partir du site internet du Conseil national des Villes et Villages Fleuris : www.villes-et-villages-fleuris.com

Virginie SCHWAL, animatrice Villes et Villages Fleuris à Somme Tourisme, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au 03 22 71 77 13 ou par e-mail v.schwal@somme-tourisme.com

Ensemble, participons à l'embellissement et à la valorisation de notre destination !

Franck Beauvarlet,
Président de Somme Tourisme,
Président du jury départemental Villes et Villages Fleuris